

144 boulevard de La Villette 75019 Paris Téléphone : (33) 1 58 39 30 20 Télécopie : (33) 1 43 67 62 14 contact@solidaires.org - www.solidaires.org

En Iran comme ailleurs, liberté pour les militant-es syndicaux!

En Iran comme ailleurs, les travailleurs/ses doivent avoir le droit de s'organiser comme ils et elles le décident!

Une fois de plus, nous dénonçons la répression exercée par le pouvoir iranien envers plusieurs militants ouvriers, victimes d'agressions, d'emprisonnement, de tortures.

Shahrokh Zamani, membre du Comité de Suivi pour la Formation d'Organisations Ouvrières Libres en Iran et du Syndicat des Peintres de Téhéran, a été arrêté le 5 juin 2011, puis condamné à 11 ans de prison. Comme des centaines d'autres, son seul « crime » est de défendre les droits des travailleurs et des travailleuses et de constituer un syndicat. Pendant sa détention, Shahrokh Zamani a subi de graves tortures et des cruautés. Il est actuellement détenu à la prison Rajaee-Shahr.

Shahrokh Zamani s'adresse au mouvement ouvrier international à travers une lettre écrite en prison, que nous reproduisons au verso. Ce qu'il décrit, correspond à ce que subissent de très nombreux/ses militant-es qui luttent pour les droits syndicaux, politiques, humains, les plus élémentaires, mais niés par le pouvoir iranien.

Reza Shahabi, membre du bureau exécutif du Syndicat des Travailleurs de la Compagnie de Bus de Téhéran et Banlieue, a été condamné à 6 ans de prison ferme : un an pour « propagande contre le régime » et cinq ans pour « conspiration avec l'intention de porter atteinte à la sécurité nationale ». De plus, il est condamné à reverser à l'Etat la somme de 3 000 euros provenant d'une collecte de solidarité récoltée par de nombreux travailleurs pour aider les familles des syndicalistes emprisonnés. Enfin, après avoir purgé sa peine, il lui sera interdit pendant 5 ans de s'exprimer en public ou de donner des entretiens. Chaque jour qui passe accentue la torture infligée à ce militant ouvrier dont la santé s'est considérablement dégradée.

Nous exigeons la libération immédiate de tous les syndicalistes emprisonnés, dont Mohammad Jarahi et Behnam Ebrahimzadeh, membres du Comité de Suivi pour la Formation d'Organisations Ouvrières Libres en Iran, Rasoul Bodaghi, membre de l'Association Syndicale des Enseignants, Abdolreza Ghanbari, enseignant arrêté en 2009 et menacé de la peine de mort, et de nombreux/ses autres militant-es impliqué-es dans différents mouvements sociaux.

- ☐ L'Union syndicale Solidaires assure tous ces camarades de sa pleine solidarité et fait connaître leur situation à travers ses publications et celles des organisations membres de l'Union.
- Dans la suite du travail unitaire en solidarité avec les camarades d'Iran, mené depuis plusieurs mois par CGT, CFDT, UNSA, Solidaires, FSU, l'Union syndicale Solidaires propose aux autres organisations syndicales françaises de s'adresser ensemble aux autorités iraniennes pour demander la libération des syndicalistes emprisonné-es.
- ☐ L'Union syndicale Solidaires transmet également l'information aux syndicats d'autres pays, pour renforcer la solidarité internationale.

Liberté pour nos camarades d'Iran!

Le 7 novembre 2012

A toutes les organisations syndicales et de défense des droits

Ecoutez le son de ma plainte!

Je suis **Shahrokh Zamani**, membre du Syndicat des Peintres de Téhéran et du Comité de Suivi pour la Formation d'Organisations Ouvrières Libres en Iran. Je suis résident de Téhéran depuis trente ans. Le 5 juin 2011, alors que je me rendais dans la ville de Tabriz pour visiter mes parents, j'ai été arrêté en toute illégalité par des agents du Ministère des Renseignements, sans aucune charge contre moi, ni preuve ou mandats. Après quarante jours de violentes tortures à la fois psychologiques et physiques, j'ai été emmené à la prison centrale de Tabriz. Pendant ces 40 jours de détention illégale, je me suis mis en grève de la faim afin de protester contre cette situation. J'ai perdu 27 kilos et je n'ai jamais signé d'aveux. Bien qu'il n'y ait eu aucune preuve contre moi et que je n'ai jamais donné la moindre ligne d'aveux lors des interrogatoires, la première branche du Tribunal Révolutionnaire de Tabriz m'a de façon vicieuse accusé de « propagande contre le régime et de formation de groupes socialistes » accusation passible de 11 ans de prison ferme. Il est clair que lors du procès j'ai nié toutes les accusations depuis le début et montré la nature fausse et monté de toute pièce des accusations. J'ai demandé au président du tribunal les preuves contre moi, et la justification d'une telle longue peine, ce à quoi il a répondu « Qui croyez vous que je suis Monsieur ? Je ne suis rien de plus qu'un subordonné dans un système hiérarchique ».

La prison de Tabriz est une des plus célèbres prisons, connue pour ses gardiens violents et meurtriers. Les gardiens sont infâmes par leur inhumanité, et leurs méthodes meurtrières et illégales. Les prisonniers ne disposent pas de droits comme des permissions ou des libérations conditionnelles. Même l'emprunt de livres à la bibliothèque est complètement sous le contrôle des fonctionnaires de la prison qui placent les détenus sous une myriade des pires tortures physiques et psychologiques. Une des pires de ces tortures est le déchaînement de prisonniers violents (de droit commun) contre les prisonniers politiques. Comme il n'y a aucune loi, cela se passe quotidiennement et il n'y a pas un jour sans affrontement ou problème entre ces deux groupes de prisonniers.

Dans une pièce, longue de 20 mètres, il y a 21 lits, et il est fréquent d'y trouver plus de quarante prisonniers. Il y a toujours sept prisonniers de droit commun violents parmi nous pour nous intimider et nous espionner.

Les prisonniers politiques sont placés en contact étroit avec les détenus atteints du sida et de l'hépatite, ce qui, avec les exactions des gardiens, est le plus stressant. En 2011, ils m'ont transféré de ma cellule, qui par rapport à celle où ils m'ont envoyé était un paradis, à la section 12 du bureau des renseignements afin de me torturer. C'était une zone de quarantaine réservé aux criminels dangereux. Cela ne pouvait être supporté au plus que trois journées. Puis, avec **Jomhour Azgoch** du **PKK** (Parti des Travailleurs du Kurdistan), j'ai été emmené à la section 15, la section de la méthadone, dans une cellule avec 50 personnes malades du sida et de l'hépatite. Pour protester, nous avons fait une grève de la faim pendant plusieurs jours.

A l'automne 2012, bien que je n'ai pas commis la moindre infraction, les fonctionnaires ont falsifié des documents disant que je demandais mon transfert et j'ai été déplacé à Yazd. Là, les conditions de détention étaient meilleures, mais j'ai été accusé de diffuser des informations sur les conditions de détention à l'extérieur de la prison, et j'ai été ramené à Tabriz, à la section de soin 8. Là, nous, prisonniers politiques, avons écris 14 articles mettant en lumière l'absence de droits dans la prison comme les permissions, les libérations conditionnelles, l'accès à du matériel sportif, à des classes techniques ou professionnelles, etc.

Aussi, les fonctionnaires de la prison ont forcé les prisonniers de droit commun à porter plainte contre moi et d'autres. Ils ont dit que nous avions insulté le leader [de la République Islamique, NdT], injurié les prisonniers de droit commun et encouragé les autres syndicalistes ouvriers emprisonnés à se mettre en grève. Cette plainte à été instruite et par conséquent j'ai été transféré à la prison Rajaee-Shahr à côté de Karaj.

A Monsieur **Ahmad Shaheed** [Rapporteur à l'ONU sur les droits humains en Iran, NdT]

Malgré les plaintes de ma famille auprès des institutions officielles, dont le Bureau du Leader et la Cour Suprême des Droits Humains, j'ai toujours subi des intimidations et des menaces et je n'ai eu aucune réponse. Je me souviens avoir parlé à mon avocat de certaines des menaces de la part de ces institutions, comme des pressions sur ma famille. Un expert de la Cour Suprême a dit que les charges contre moi sont malheureusement terriblement injustes et qu'il n'y a aucune raison légale pour que le juge me condamne à une telle peine. Un membre des droits humains islamiques a dit à ma femme qu'elle ne pouvait rien faire à propos de ma situation, puisque ma peine a été décidé par des personnes hauts placées, et que son seul espoir était de contacter et de faire part de ma situation aux organisations internationale des droits humains. Le juge qui a été forcé de me condamner sur trois accusations a déclaré après ma condamnation qu'il est seulement un subordonné dans une affaire aussi complexe et qu'il s'est borné à une position de soumission à ses chefs.

Le seul espoir que nous, prisonniers politiques, avons, ce sont les organisations internationales de défense des droits humains.

Enfin je tiens à souligner que les bureaux des services de renseignements ont menacé ma vie à la fois directement et indirectement : par empoisonnement ; par exposition à des prisonniers atteints du Sida ; en lançant des prisonniers malades mentaux et violents contre moi ; en forçant des prisonniers autour de moi à me pousser à m'évader pour qu'on me tire une balle pour tentative d'évasion. Je me suis mis en retrait de ces détenus après avoir été mis en garde. Quelques bons et gentils gardiens m'ont mis en garde contre ce genre de chose et m'ont suggéré de prendre exemple sur Monsieur Emani, un ingénieur ; il n'est plus possible que des gardiens aident des prisonniers à s'enfuir, et que je dois faire attention à ce genre de propositions et de tentatives. Aussi, je le dis à tout le monde : si je meurs en prison, quelle qu'en soit la cause, ce sera organisé par les fonctionnaires du régime.

Avec l'espoir d'un avenir humain, sans discrimination ni cruauté, Je vous salue chaleureusement et vous remercie pour votre difficile travail. Merci énormément.